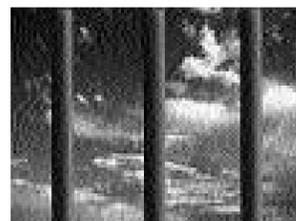


La prison de Lampedusa, fréquemment qualifiée de « prison-poubelle », est semblable à plusieurs centres européens de rétention des immigrants, et son fonctionnement est révélateur des politiques européennes en matière d'accueil des migrants.

Lampedusa est une petite île paradisiaque située à mi-chemin des côtes tunisienne et sicilienne. Son cadre balnéaire enchanteur et son climat idyllique plaisent aux touristes et aux retraités, qui sont souvent loin de se douter qu'ils se trouvent sur l'une des « routes » les plus fréquentées par les *boat people* cherchant à gagner l'Europe à partir de l'Afrique du nord, entassés dans des embarcations de fortune.



De juridiction italienne, plusieurs migrants s'y posent et pensent pouvoir y entamer leurs démarches ; plusieurs autres y sont simplement interceptés - invariablement ils se retrouvent pour une durée indéterminée dans la prison locale : 31 700 personnes en 2007 (23 000 en 2005, 13 000 en 2004 et 8 000 en 2003).

Ainsi, l'établissement conçu pour détenir 850 prisonniers, en contient généralement environ 2 000 simultanément.

« Il faut mettre un terme à la détérioration rapide de la situation des *boat people* à Lampedusa », a déclaré M. Corien Jonker, président du comité des Migrations, Réfugiés et des Population à

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (PACE), dans des commentaires en marge du séminaire sur les migrations organisé par la Croix Rouge française en collaboration avec le Conseil de l'Europe. « Nous sommes très inquiets de la surpopulation et de la détérioration des conditions [...] à Lampedusa. Cela a conduit à des affrontements violents entre les détenus et les forces de maintien de l'ordre, et a eu pour conséquence plus de 60 blessés à la suite d'un incendie, le 18 février 2009. J'exige que les autorités italiennes reviennent

aux pratiques de transfert des ces *boat people* vers d'autres régions d'Italie afin de les traiter, afin de diminuer la surpopulation à Lampedusa. On ne peut pas s'attendre à ce que cette petite île puisse absorber l'arrivée sur ses côtes de plus de 30 000 personnes par an. » M. Jonker a instamment demandé à l'Italie de régler le problème de Lampedusa et a aussi interpellé l'Europe pour rappeler à l'Italie de respecter ses engagements européens et de traiter les migrants dans des normes humanitaires, avec un système de réception et de réinstallation.

Le Parlement européen, bien au fait des conditions à Lampedusa et dans les multiples prisons entourant la « Forteresse Europe », n'entend pas adopter de résolution contraignant ses États membres à corriger la situation.

Nous sommes un groupe d'action directe autonome dont les membres sont préoccupés par les politiques de contrôle sur l'immigration adoptées par l'État canadien et par le sort que réserve ces politiques aux personnes migrantes, réfugiées et sans statut.

Depuis plus de cinq ans, nous organisons des actions de sensibilisation et de dénonciation des politiques actuelles du Canada en matière d'immigration. Nous avons concentré nos premières activités sur des déploiements de banderoles à différents endroits stratégiques de Montréal et lors de grandes marches pour les droits des sans-statuts. Nous avons aussi produits des dépliants et flyers que nous distribuons lors de différents événements, ainsi qu'un journal. De plus, nous avons effectué un sondage auprès de centaines de personnes dans la rue pour les sensibiliser aux lois sécuritaires et à leurs conséquences sur des milliers de leurs concitoyens.



Nous avons organisé trois soirées bénéfiques culturelles et d'éducation populaire et nous avons monté et présenté une simulation théâtrale sur le thème des déportations. Nous avons filmé cette mini-pièce et en avons fait un court-métrage éducatif : <http://video.google.fr/videoplay?docid=-8310100954629635870>. Nous l'avons présenté dans différents événements.

Depuis deux ans, nous visons les différents acteurs de la chaîne de répression qui mène à la déportation : nous avons ciblé, par différentes actions, certaines personnes responsables des politiques gouvernementales ainsi que certaines corporations privées qui en profitent comme René D'Aoust - directeur des renvois à l'ASFC - ou les actionnaires d'Air Canada. De plus, nous collaborons avec les différentes campagnes de défense des personnes migrantes, telle celle pour Abousfian Abdelrazik.

Pour commentaires, infos ou vous procurer nos anciens numéros : apatridesanonymes@resist.ca



sommaire

international

pp. 2, 5, 6,
7, 10 & 12

national

pp. 4, 8, 9

local

pp. 3 & 11

Parce que tout ne se passe pas près de nous, nous bougeons, nous nous déplaçons, nous migrons. Vivre, voir, comprendre et explorer donnent du sens à la vie. Les peuples se sont généralement déplacés au gré des saisons, pour se nourrir, pour suivre l'eau si essentielle à leur existence. De nos jours, les migrations suivent d'autres logiques. Elles ne sont pas moins nécessaires à la vie de plusieurs.

Les grandes conquêtes européennes, celles des Espagnols, des Anglais et des Français pour ne nommer que celles-ci, marquèrent le début de l'impérialisme économique. Toutes ces conquêtes finirent dans des bains de sang visant l'appropriation des terres et l'assimilation ou l'élimination des nombreux peuples autochtones qui y vivaient. Ce que le monde des affaires réalise aujourd'hui ne représente que la suite brutale de cet impérialisme économique. Pris dans un système économique qui exploite, qui détruit, qui viole les droits fondamentaux, qui abuse et qui assassine pour l'argent et le pouvoir, les nouvelles migrations demeurent trop souvent forcées et involontaires, seule issue pour un monde meilleur. Meilleur ?

La majorité des personnes migrantes fuit des guerres soi-disant humanitaires menées au final pour le contrôle des ressources naturelles. En Irak ou en Afghanistan, tout ceci crève les yeux de quiconque observe le moindre. Quand ce n'est pas le pétrole, c'est le gaz et bientôt, près de chez vous, ce sera l'eau ou la terre. Parce que dans les faits, le contrôle des sources de vie, des ressources dont nous dépendons toutes et tous, voilà ce que les maîtres du monde cherchent à obtenir. Par leur pouvoir financier ou par les armes des États dirigés par leurs amis élus. Ici, ils s'appellent Desmarais, Bronfman ou Péladeau. Aux États-Unis, Bush, Gates ou Buffett. Tous ont l'air respectables dans leurs habits propres, mais leur désir de richesse et leurs ambitions démesurées imposent une logique qui détruit, qui appauvrit et qui pousse toujours de plus en plus de gens vers la misère. Une misère que personne ne souhaite, que nous toutes et tous devrions dénoncer, que vous aussi vous tenteriez de fuir si vous en étiez victime.

Les pauvres, eux, doivent demeurer là où ils peuvent être exploitables, là où les riches peuvent en tirer le plus profit

Pour arriver à leurs fins, ces gens riches doivent déplacer sans entrave les services, les biens, leur argent ainsi qu'eux-mêmes. Les pauvres, eux, doivent demeurer là où ils peuvent être exploitables, là où les riches peuvent en tirer le plus profit. Le capitalisme demeure fort, entre autres, à cause de ces prisons qui enferment économiquement des millions de gens. Violent, illégitime et inacceptable. Mais pourtant bien réel.

Et que réservent les États aux personnes migrantes pauvres fuyant la misère et la pauvreté mondiales institutionnalisées par le capitalisme ? Un accueil chaleureux ? Un refuge où enfin ils vivront en paix ? Un endroit où leurs besoins

essentiels ne seront plus un cauchemar de chaque jour ? En fait, plus souvent qu'autrement, rien de mieux, sinon rien du tout. Alors qu'on déroule le tapis rouge aux fameux « immigrants investisseurs », les États condamnent les personnes migrantes pauvres à demeurer dans leur situation, mais ailleurs que dans leur pays d'origine si elles ne sont pas directement renvoyées dans ce même pays. Quand elles sont acceptées, les patrons leur réserver

des emplois minables, sous payés, sans reconnaissance de leurs compétences ou de leurs diplômes, et s'assurent de maintenir cette situation leur fournissant une main-d'œuvre bon marché. Autre logique violente et illégitime.

À cause des changements climatiques, l'apparition des réfugiés environnementaux, celles et ceux qui perdront leur habitat à cause de la hausse du niveau des mers et des désastres naturels de plus en plus fréquents, nous laisse entrevoir un avenir des plus incertains. On estime qu'environ 100 millions de personnes seraient déplacées par une hausse de 6 mètres du niveau des mers, cette hausse correspondant seulement à la fonte simultanée du Groenland et de l'Antarctique occidental. Dans le contexte décrit ici, quel accueil sera réservé à toutes ces personnes fuyant le résultat des excès du capitalisme ? Autres violences à l'horizon.

La crise économique actuelle n'est pas le fruit du hasard. Elle est le fruit du fonctionnement même du système capitaliste qui concentre toujours plus la richesse dans les mains de ceux

suite en bas de la page 8

Lorsque nous avons publié notre dernier numéro il y a deux ans, la situation des travailleurs sans-papier, des demandeurs de statut, des réfugiés, des résidents permanents et même des immigrants devenus citoyens canadiens - le cas de Abousfian Abdelrazik en est un bon exemple, voir page 4 - se détériorait de façon accélérée.

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), gonflée à bloc par les directives politiques du gouvernement Harper (voir texte sur Jason Kenney page 8), sortait ses gros bras et organisait des raids massifs et violents contre des soi-disant « immigrants illégaux », que ce soit dans les maisons, les lieux de travail ou même dans les écoles primaires ! Récemment, l'ASFC a arrêté une centaine de travailleurs agricoles la même journée en Ontario. Il y a quelques mois, elle s'est acharnée sur des habitantes de la réserve mohawk d'Akwesasne qui se promenaient dans leur village traversé par la frontière canado-américaine. Elle s'appête même à installer des barrières pour séparer en deux des villages frontaliers !

Le SCRS, reconnu coupable d'avoir collaboré à la torture de citoyens canadiens en Syrie, a continué à agir de la même façon avec Omar Kader, tout en le niant jusqu'à la publication de vidéos incriminantes. Ce même SCRS qui continue à maintenir la pression sur les 5 des certificats de sécurité en coulant de l'information douteuse dans les médias et en défendant une « preuve secrète » qui se révèle de plus en plus inexistante.

Depuis deux ans, le travail de sape s'est poursuivi. Les agences fédérales, chacune avec leur méthode, participent activement au verrouillage des frontières du Canada et au profilage de la population. Depuis l'arrivée au pouvoir des Conservateurs en janvier 2006, les politiques en matière d'immigration ont été plus que jamais instrumentalisées par le bureau du premier ministre à des fins électoralistes et de rapprochement avec la politique des États-Unis. L'instauration d'un racisme institutionnalisé s'est

Les agences fédérales, chacune avec leur méthode, participent activement au verrouillage des frontières du Canada et au profilage de la population

insinué jusque dans le travail quotidien des fonctionnaires.

La réponse à donner à cette offensive est difficile. Malgré une campagne internationale et des appuis multiples, Omar Kader est toujours à Guantanamo. La communauté Sikh de la Colombie-Britannique n'a pas réussi, malgré une mobilisation unique et massive, à empêcher la déportation de Laibar Singh, pourtant lourdement handicapé. Ici à Montréal, un demandeur de statut algérien, aveugle de surcroît, est en sanctuaire dans une église de Pointe Saint-Charles depuis plus de trois ans (!), Citoyenneté et Immigration Canada restant sourd à ses appels. Au Québec, dans un contexte post-Commission Bouchard-Taylor, les questions de l'immigration, du

racisme, des abus contre les migrants ou des déportations ne sont pas très populaires. Le défoulement, comme le grattage de bobos, a duré quelques mois, puis le rapport a été jeté à la poubelle. Finalement, le message est simple : restons ignorants et indifférents jusqu'à la prochaine enquête fracassante d'un journal jaune sur un pseudo-accident raisonnable...

La résistance organisée à toutes ces attaques a malheureusement faibli au cours des dernières années. Alors qu'il y a à peine deux à trois ans, on pouvait espérer que le mouvement pro-statut

allait prendre de l'ampleur, on assiste, pour ce qui est de Montréal, à une fragilisation du milieu, avec la quasi-disparition de groupes comme No one is illegal ou l'abandon par Solidarité sans frontière de la marche « Un statut pour tous et toutes » et de leur journal.

Les liens entre militants-militantes et membres des communautés semblent plus difficiles, bien que la majorité des activistes soient issus de l'immigration. Et c'est sans parler du milieu militant francophone qui est pratiquement absent des questions sur l'immigration... Alors, nous allons continuer à regarder avec dégoût et envie ce qui se passe en Europe (voir page 5), où des politiques racistes et fascistes font face à une opposition forte et multiple.

Sécurité nationale. Terrorisme. Ces deux concepts, dont il n'existe aucune définition officielle, font peur. Et avec raison. Ici ou ailleurs, ils sont utilisés par les États et leurs divers appareils répressifs pour justifier une série de violations aux droits les plus fondamentaux : profilage racial, procès secrets, arrestations et détentions soi-disant « préventives », utilisation d'information obtenue sous la torture, renvoi vers des pays qui pratiquent la torture, sous-traitance de la torture, etc. Dans ce domaine, on peut dire que le Canada fait sa part ! Depuis quelques années, les cas de personnes d'origine arabo-musulmane ciblées et persécutées par le gouvernement canadien se sont multipliés. État de l'hécatombe et des luttes pour la justice et la dignité.

Le plus récent de ces cas à être médiatisé concerne un citoyen canadien, Abousfian Abdelrazik, dont le dossier n'est pas sans rappeler ceux de Maher Arar, Abdullah Almalki, Ahmad El Maati et Muayyed Nureddin, tous victimes de la version canadienne de la pratique de sous-traitance de la torture (*extraordinary rendition*). Abousfian Abdelrazik, un Montréalais, est coincé au Soudan depuis 2003, lorsqu'il a été arrêté parce qu'il était soupçonné de... terrorisme (évidemment). Selon un document rendu public par le ministère des Affaires étrangères, il a été emprisonné sous les recommandations du SCRS. En prison, il a été battu et torturé, et c'est dans ce contexte qu'il a été interrogé par des agents du SCRS. Aucune accusation n'a jamais été déposée contre lui. Relâché finalement et lavé de tout soupçon par le Soudan aussi bien que par la GRC et le SCRS, ses diverses tentatives pour rentrer à Montréal ont été bloquées par les autorités canadiennes. Il est réfugié à l'ambassade du Canada à Khartoum depuis près d'un an.

Récemment, une vaste campagne d'appui à M. Abdelrazik, le Projet retour au bercail, s'est mise en branle. Il faut d'abord savoir que le passeport de M. Abdelrazik a expiré alors qu'il était emprisonné, et qu'il figure sur la liste d'interdiction de vol de l'ONU (!). En décembre 2008, le gouvernement canadien tient un double discours : d'un côté il affirme que M. Abdelrazik n'a qu'à présenter un

billet d'avion dûment payé pour que Passeport Canada accepte de lui émettre d'urgence un titre de voyage, et, de l'autre, que quiconque contribuerait à l'achat de ce billet pourrait être poursuivi en vertu de l'article 3 des Règlements concernant Al-Qaida et les Talibans. Défiant les menaces de poursuites, près de 200 personnes de partout au Canada ont participé à l'achat d'un billet d'avion de retour pour Abousfian Abdelrazik. Le vol était prévu pour le 3 avril. Le matin même, le ministre des Affaires étrangères refusait de renouveler le passeport de M. Abdelrazik « pour des raisons de sécurité ». Elle a le dos large cette « sécurité » !

Si le gouvernement canadien se permet d'agir ainsi avec ses propres citoyens, imaginez ce qu'il se permet avec les réfugiés, sans-papiers et résidents permanents. Aujourd'hui, les infâmes certificats de sécurité sont connus de la plupart d'entre nous. En février 2007, la Cour suprême jugeait inconstitutionnelle cette mesure de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR). Un an plus tard, le gouvernement Harper déposait une copie conforme, le projet de loi C-3, qui est entrée en vigueur début 2008. Cinq nouveaux certificats ont été émis contre Hassan Almrei, Mohamed Harkat, Adil Charkaoui, Mahmoud Jaballah et Mohammad Mahjoub. Et leur cauchemar se poursuit. Récemment, le seul des cinq hommes à

demeurer au Guantanamo Nord, Hassan Almrei, a finalement été libéré après sept ans de détention. Bonne nouvelle ? Pas vraiment si l'on considère l'ampleur des conditions qui sont imposées aux victimes des certificats de sécurité. En plus de porter un bracelet GPS en tout temps, de ne pas avoir accès à Internet, de ne bénéficier que d'un nombre limité de sorties d'une durée limitée par semaine avec l'autorisation préalable de l'Agence des services frontaliers (ASF), certains d'entre eux sont constamment suivis par des agents de l'ASF, ont des caméras vidéos à l'intérieur même de leur demeure, et ne peuvent jamais être seuls sans la surveillance d'un de leurs proches. Leur réalité est désormais la suivante : leur prison, c'est leur maison ; leurs géoliers, leurs familles. Cette situation est si invivable que, récemment, Mohammad Mahjoub a demandé d'être remis en prison ! À ce jour, seul Adil Charkaoui s'est vu



suite en page 11

le délit de solidarité : la France s'enforce dans la répression

Le mercredi 8 avril 2009, 5 500 personnes se sont présentées devant les palais de Justice de Paris, Lille, Marseille, Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Rennes et ailleurs en France, pour affirmer avoir, un jour, aidé un homme ou une femme sans papiers en difficulté.

À l'appel de nombreuses associations, ils ont dénoncé la criminalisation de la solidarité en mettant le gouvernement au défi : « Nous sommes 5 500 citoyens décidés à rester des aidants ! Si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ! »

Ce nombre de 5 500 ne doit rien au hasard. Dans l'annexe « immigration et asile » de la Loi de Finances pour 2009, « le nombre d'interpellations d'aidants » de sans-papiers prévu par le gouvernement est stipulé : 5 000 en 2009, 5 500 en 2011. On apprend dans le même document qu'il y a eu 4 365 interpellations d'aidants en 2006 et 4 504 l'année suivante. Les quotas s'appliquent à tous : aux sans-papiers expulsés comme aux personnes solidaires qui leur viennent en aide.

En effet, en France, c'est désormais un délit d'accueillir, d'accompagner, ou seulement d'aider une personne en situation irrégulière.

Interpellés les « aidants » tombent sous le coup de l'article 6.222-1 du Code relatif à l'entrée, au séjour et au droit d'asile, qui punit de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 30 000 euros l'aide à l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers.

Les affaires se succèdent

En décembre dernier, quatre philosophes français se rendant au Gabon pour un colloque sur « la culture du dialogue, les frontières et l'accueil de l'étranger » aperçoivent au fond de l'avion un homme « très digne » mais menotté et entouré par six policiers. Ils posent des questions, attirant l'attention d'autres passagers, des Africains qui s'indignent. Pierre Laurent, l'un des philosophes, est débarqué de l'avion, placé pendant six heures en garde à vue. À leur retour,

les autres philosophes, Sophie Foch-Rémusat et Yves Cusset, sont eux aussi appréhendés et mis en garde à vue.

Le 18 février 2009, à 7 h 45 du matin, la police frappe à la porte de Monique Pouille, 59 ans, bénévole aux Restos du cœur et à l'association Terre d'errance. Depuis deux ans et demi, cette femme organise les dons de nourriture et d'habits pour les migrants qui errent autour de Calais dans l'espoir de passer en Angleterre. Elle recharge aussi leurs portables. Ce que les policiers qualifient de « flagrant délit d'aide aux personnes en situation irrégulière ».

L'interpellation le 16 février 2009 d'Hamid, un sans-papier accueilli par la communauté Emmaüs de Marseille Pointe-Rouge, s'est transformée le 17 février 2009 en opération policière dans cette communauté.

Ainsi, sur décision du parquet de Marseille, une perquisition a eu lieu dans ladite communauté Emmaüs aux fins de recenser la présence d'éventuels compagnons sans-papiers. Dans le même cadre, Kamel, un

responsable de la communauté, a été mis en garde à vue pendant six heures le 17 février.

D'autres aidants ont déjà été condamnés et mis à l'amende : c'est le cas de André Barthélemy, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme et président de l'ONG lyonnaise Agir ensemble pour les droits de l'homme (AEG). Ce responsable que les magistrats ont déclaré coupable de « provocation directe à la rébellion » a été condamné le 19 mars à 1 500 euros d'amende pour avoir protesté contre l'expulsion de deux sans-papiers à bord d'un vol d'Air France Paris-Brazzaville, en avril 2008.

LIENS :

- www.educationsansfrontieres.org
- www.cimade.org
- www.bellacio.org/fr

Objectif chiffré de reconduites à la frontière pour 2010 : 28 000
 Objectif chiffré d'interpellations d'aidants pour 2010 : 5 500
 Coût d'une reconduite à la frontière : environ 20 970 euros par personne

source : Loi de finances 2009

Il succède au grinçant Brice Hortefeux en tant que ministre, attention, de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. Vive la France !

Il est issu du monde des affaires et a, entre autre, bâti sa carrière à la Compagnie générale des eaux, à la Fondation Vivendi, à la société HRM et chez Renault véhicules industriels, où il était responsable de l'immigration des gros motorisés, de la France vers les anciennes colonies ou, dans le jargon professionnel, la « zone export Afrique et Asie ». Donc l'immigration, il connaît, mais dans le chemin inverse, et pour la ferraille.

Il provient d'ailleurs du département de la Drôme, creuset français du cosmopolitisme !

Bien qu'ancien socialiste défroqué, il cautionne par son silence les politiques d'Hortefeux et n'a jamais désavoué les objectifs chiffrés de reconduite à la frontière, les tests ADN pour les migrants souhaitant rejoindre leur famille dans le cadre du regroupement familial, ou encore les arrestations de parents sans papiers d'enfants scolarisés.



Grâce aux déportations et aux lois les favorisant, des entreprises et des gens encaissent de grosses sommes d'argent et réalisent de généreux profits. Des profits sur le dos du malheur des autres. De tous les intéressés, les compagnies aériennes sont celles qui encaissent le plus. Parmi celles-ci, Air France effectue un nombre important de déportations ou « reconduites à la frontière » en termes plus polis.

Selon une personne travaillant pour cette entreprise à qui nous avons posé la question, un aller-retour Montréal/Paris coûte environ 6 000 \$ au tarif Y. Payer le tarif Y signifie que vous avez payé votre billet plein tarif, c'est-à-dire, sans escompte aucune. Pour tout individu, un billet aller-retour Montréal/Paris s'achète généralement au tarif Y moins 90 ou 85 %, ou, en dollars, entre 600 à 900 \$. En clair, les compagnies affichent une politique de prix abusifs et n'hésitent pas à charger le gros prix quand le gouvernement

paie la note. Si vous calculez les deux accompagnateurs qui font un aller-retour et la personne déportée en aller simple, vous arrivez à un total de 15 000 \$ et ce, que pour n'avoir voyagé de Montréal à Paris. Imaginez le coût d'une déportation en Inde...



Plusieurs informations ont révélé qu'Air Canada, Air France et Royal Air Maroc effectuent quotidiennement des déportations et ce, d'un peu partout à travers le monde.

Face à cela, des campagnes sont menées un peu partout à travers le monde contre les compagnies aériennes effectuant des déportations.

Par exemple, un groupe a créé une campagne nommée *Deportation Class* (voir l'adresse ci-contre) offrant des forfaits de déportation à rabais pour dénoncer des transporteurs aériens. Sous la pression constante, la compagnie Lufthansa a cessé de déporter des gens sur ses vols. Un mouvement international fort pourrait assurément faire reculer tous ces profiteurs.

<http://www.noborder.org/archive/www.deportation-class.com/index.html>

Il n'y a pas qu'en tentant de traverser les frontières maritimes que les populations migrantes risquent leur vie ou la perdent. Les frontières terrestres aussi font des victimes. La plus notoire dans les Amériques, et peut-être la plus meurtrière, est sans contredit la frontière entre les États-Unis et le Mexique.

Cette frontière, longue de plus de 3 200 km, est l'objet d'une surveillance digne d'un Big Brother à la puissance dix, qui en dit long sur la volonté des autorités américaine de la rendre étanche au plus d'un million de Latino-Américains qui essaient de la franchir clandestinement chaque année. La majorité provient du Honduras, du Guatemala, du Mexique et d'El Salvador. Avant 1993, on pouvait entrer aux États-Unis par des zones proches des villes frontalières, mais depuis les chemins ont été fermés par des murs et des barbelés, et les contrôles ont été encore plus durcis depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Non seulement les forces de police officielle, les Border Patrol, mais aussi toute une série de milices citoyennes tentent de surveiller cette frontière. Ces milices privées sont composées de citoyens américains, de militaires et de policiers à la retraite. La plus célèbre est sans doute la milice des Minute Men, fondée par Chris Simcox et Jim Gilchrist. En plus d'avoir un discours politique raciste, les Minute Men utilisent une tactique quasi militaire pour surveiller la frontière : commandos de quelques hommes tous les 300 m qui observent les abords de la frontière, ainsi que tout un équipement composé de GPS, de caméras, de lunettes infrarouge, de jumelles, de munitions, d'armes et aussi de drones, tenues de

camouflage et autre véhicules 4x4. Certaines de ces milices militent très fortement pour qu'un véritable mur soit construit le long de la frontière.

George W. Bush, sensible aux revendications des milices, a décidé en 2006 d'autoriser la construction d'un mur le long de cette frontière mexico-étatsunienne. Le Sénat américain a adopté à la fin du mois de septembre 2006 le texte y prévoyant la construction d'une barrière longue d'environ 1 100 km. Ce mur, toujours en construction, est sensé comprendre 1 800 tours de surveillance équipées de caméras et de détecteurs.

Mais loin d'inciter les migrants à renoncer à leur projet, les mesures dissuasives prises par les États-Unis les poussent à choisir des lieux de passage moins surveillés et donc plus dangereux. Ainsi, 300 migrants meurent en moyenne chaque année en tentant de franchir clandestinement la frontière mexico-étatsunienne, perdus dans les déserts, noyés en traversant une rivière ou abandonnés dans des camions ou des trains hermétiquement fermés. De plus, les migrants qui voyagent sans papiers sont très vulnérables. Les autorités en matière de migrations ainsi que les policiers en profitent pour commettre des abus sexuels, des extorsions, des intimidations, des vols, des tortures et des mauvais traitements.

Alors que chaque année environ 390 000 migrants sans papiers réussissent à entrer et à rester aux États-Unis, ceux qui sont expulsés dépassent le million.

Plus de 20 ans après la signature de l'ALÉNA, la libre-circulation des personnes se fait encore et toujours attendre.



Successeur de l'insignifiante Diane Finley au « porte-feuille » de l'immigration depuis octobre 2008, Jason Kenney, député de Calgary Southeast, s'est illustré par son étincelant néo-conservatisme ultracatholique fièrement affirmé.

Jason Kenney est un décrocheur (*drop-out*) en philosophie du St. Ignatius College, institution jésuite de San Francisco.

Il s'est par la suite engagé à la direction des regroupements suivants : Saskatchewan Taxpayers Association, Canadian Taxpayers Federation, Catholic Civil Rights Group et National Foundation for Family. Ces organisations militent respectivement pour la réduction de l'État, la privatisation des services publics, la professionnalisation du gouvernement et des institutions et, il va sans dire, contre le mariage gai, l'éducation sexuelle ou le libre-choix à l'avortement.

À la fin des années 1990, le Reform Party lui a ouvert toutes grandes les portes de ses plus hautes sphères. Il a poursuivi son ascension au sein de l'Alliance canadienne, où il est devenu directeur de campagne au leadership de Stockwell Day.

Une fois élu, alors que le débat sur le mariage gai fait rage, il a déclaré : « Interdire le mariage aux personnes de même sexe ne les empêche pas de se



marier avec une personne du sexe opposé », mais il a surtout été remarqué pour son appui inconditionnel à une participation canadienne à la guerre en Irak.

On lui doit aussi une comparaison pleine d'acuité entre le Hezbollah et les Nazis, exigeant du coup du premier ministre libanais Fuad Saniora d'« exprimer sa gratitude envers le gouvernement Canadien » d'avoir refusé de qualifier de disproportionnée l'attaque israélienne contre le Liban.

Plus récemment, en plus d'avoir participé à une des réunions annuelles du Groupe Bilderberg (rassemblement de personnes d'influence dans les domaines des affaires, des médias et de la politique) en 2007, il s'est immiscé dans le processus d'immigration en s'opposant publiquement à l'accueil au pays d'Américains ayant déserté l'armée pour ne pas être mobilisés en Irak. Selon lui, ces demandeurs « ne sont pas des objecteurs de conscience, mais plutôt des volontaires servant l'armée d'un pays démocratique et ayant décidé à la dernière minute d'abandonner leurs camarades ».

L'aventure à Citoyenneté et immigration ne fait que commencer!

suite de la page 2

qui en ont déjà, tout en appauvrissant le reste du monde, les plus pauvres de la Terre. La crise du capitalisme des pays du Nord plonge encore plus loin dans la misère les pays du Sud. Dit crûment, tel que les colonisateurs le faisaient à l'époque avec leurs armes, les pays riches tuent les pays pauvres à petit feu. La crise alimentaire que nous avons connue un peu avant cette crise économique mondiale trouve également ses sources dans la logique du système capitaliste, par le jeu que se livrent les intermédiaires de marchés pour encaisser les plus gros profits possibles. Les pays pauvres se trouvent donc encore pénalisés par la dynamique économique qui les a toujours maintenus dans la pauvreté. Quel avenir se dessine alors pour toutes les victimes de cette violence économique inouïe, toutes ces personnes prisonnières de leur propre pays, si les frontières des pays riches demeurent closes?

Pourtant, quiconque étudie ses origines retrace toujours un peuple ayant migré d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre à un moment de l'histoire. Clairement, nous sommes tous et toutes nées de descendance de peuples migrants, d'origines multiples et variées. Pour le

moment, vous avez peut-être seulement eu la « chance » de naître là où les conditions de vie sont plus tolérables qu'ailleurs, et, notons le bien, pas pour tout le monde que vous côtoyez chaque jour. Pour le moment. Pour combien de temps encore ?

Face à tout ceci, nous pouvons affirmer haut et fort que notre liberté et nos espoirs de vie meilleure sont intimement liés à la liberté et à l'espoir de toutes nos sœurs et tous nos frères de l'humanité. Une injustice contre une seule personne quelque part dans le monde est une injustice envers nous toutes et tous. De cette perspective, exiger l'abolition des frontières favorisant ainsi la libre circulation des humains demeure une proposition réaliste pouvant nous libérer d'une prison importante du système capitaliste.

Après tout, nous ne sommes que de passage sur cette planète. Prétendre ou être fier de venir d'ici ou d'ailleurs n'a, au final, que trop peu d'importance face aux enjeux qui se dressent devant nous. Et parce que laisser le monde vivre là où il a le plus de chance de bien vivre en harmonie avec les autres va tout simplement de soi.

S'établir au Canada est facile et rapide si : 1) vous disposez d'un avoir net d'au moins 800 000 \$ CAN ; 2) vous disposez d'un avoir net minimal de 300 000 \$ CAN & vous avez une expérience en gestion, soit dans une entreprise agricole, commerciale, professionnelle ou industrielle (dont le personnel, vous excluant, y occupe au moins l'équivalent de deux emplois à plein temps), soit pour un organisme international ou un gouvernement, l'un de ses ministères ou organismes ; 3) vous êtes un travailleur saisonnier. Mais une fois le contrat de travail échu : bye bye !

L'adhésion à ces programmes provinciaux doit toutefois obtenir l'aval du ministère fédéral de l'Immigration. Pour un suivi de votre dossier, adressez-vous à l'un ou l'autre des paliers de gouvernement.

En attendant, faites la file et armez-vous de patience. Évaluez donc vos chances en ligne : www.form.services.micc.gouv.qc.ca/epi/index.jsp?languageCode=fr

Même si vous êtes citoyen-ne canadien-ne, vous obtiendrez invariablement cette réponse : « À la lumière des renseignements que vous avez transmis, vous ne semblez pas répondre aux critères de sélection du Québec. Il vous est déconseillé de soumettre une demande de certificat de sélection. Nous vous remercions de votre intérêt pour le Québec. »

N'est-ce pas ironique ?

Si vous n'avez pas les moyens d'être un immigrant investisseur, il se peut que vous ayez effectué une demande d'asile pour motifs humanitaires ou pour le statut de réfugié. Vous passerez alors devant le commissaire à l'immigration environ 18 mois après le dépôt de votre demande.

Le processus de sélection des commissaires a régulièrement donné lieu à des scandales dans les dernières années. La nomination des commissaires est arbitraire, tout comme le sont les décisions qu'ils rendent.

Il se peut que le commissaire qui soit mandaté pour juger votre demande soit nul autre que Pharès Pierre, influent ministre du gouvernement corrompu et autoritaire de Jean-Bertrand Aristide. L'actuel ministre canadien de l'Immigration, Jason Kenney, souhaite le conserver en poste.

En cours de ce processus ou à la suite de vos audiences, vous pourriez :

* Vous voir refuser le droit de travailler - permis de travail refusé - et être obligé de travailler au noir (motif d'expulsion) pour assurer votre survie ;

* Vous blesser dans l'exercice de cet emploi - oubliez alors la CSST et souffrez en silence, vous gagnerez votre ciel plus facilement ;
* Devoir déboursier des centaines de dollars pour une visite à l'hôpital ;
* Vous faire interdire la sortie du pays, même si votre vieille mère, dans son village de Colombie, se meurt, en vous faisant confisquer votre passeport par le gouvernement (mesure appliquée systématiquement à tous les demandeurs d'asile) ;
* Vous faire escroquer par des « conseillers » illégaux en immigration qui pourraient ruiner vos maigres économies et vous « conseiller » de telle sorte que votre demande pourrait être rejetée - certains recommandent même de mentir aux autorités (motif d'expulsion) ;
* Être logé indéfiniment dans un refuge pour personnes itinérantes ;
* Faire partie des 10 000 immigrants détenus en prison par le gouvernement ;
* Faire partie des 12 000 personnes expulsées du territoire annuellement, grâce aux services d'Air Canada, de Royal Air Maroc, de Skyservices' (www.skyservices.ca), etc. ;
* Devoir retourner dans un des nombreux pays que le ministère des Affaires étrangères déconseille aux touristes canadiens, mais que le ministère de

l'Immigration qualifie de sécuritaire pour les immigrants éconduits - cinq pays « sécuritaires » récemment retirés du moratoire sur les renvois : Haïti, Liberia, Burundi, Rwanda et République démocratique du Congo.

Au final, ferez-vous partie des 12 % (28 % en 2006) de demandeurs d'asile acceptés au Canada ? Vous devrez répondre à de stricts critères, dont :

o Démontrer qu'il n'existe aucune région de votre pays où votre sécurité n'est pas compromise - le fardeau de la preuve vous incombe ;
* Faire en sorte que vous ne constituez pas une « charge excessive » pour le gouvernement local, que ce soit en matière d'intégration ou de santé - l'absence, dans le pays d'origine, de soins médicaux dont vous avez besoin, n'est pas prise en compte ;
* Faire la preuve que vous n'avez pas de dossier criminel, même si vous provenez d'un pays dont le système de justice est corrompu ou que vous avez osé critiquer le régime en place.

**Bonne chance
et bienvenue au Canada !**

Le 29 mars 2009, à 30 km des côtes libyennes, a eu lieu un des plus grands naufrages de l'histoire de l'immigration en Europe : sur trois embarcations parties de Libye, deux ont coulé et une troisième a disparu.

Certains chiffres font état de 23 rescapés, 21 cadavres repêchés et plus de 500 disparus, sans doute engloutis par le Canal de Sicile. Comme toujours pour de tels événements, les informations sont opaques et souvent contradictoires. L'agence de presse libyenne s'est limitée, dans un premier temps, à annoncer que la plupart des migrants étaient égyptiens et que les trois embarcations étaient parties du port de Sid Belal Janzur, avec au total 257 personnes à bord. Quant à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), elle annonçait deux jours après, le 31 mars, que le nombre de victimes des trois bateaux était estimé à 300. En Italie (pays de destination de ces voyageurs), la presse a alternativement repris les informations libyennes et affirmé que les 257 personnes visées n'occupaient qu'un seul des trois bateaux : ce qui, si cela était avéré, donnerait une estimation beaucoup plus effroyable du nombre total de disparus.

Au-delà de ces macabres estimations, très choquantes sont les déclarations libyennes, qui font de cette tragédie la conséquence du vent très fort qui régnait alors. La responsabilité de cette hécatombe ne doit-elle pas plutôt être attribuée à l'Union européenne, qui promet 20 millions d'euros à l'Etat libyen en échange de sa collaboration dans la lutte contre l'immigration irrégulière ? A l'Italie, qui depuis 2000 continue à signer divers « traités d'amitié » incluant des clauses migratoires avec cette dictature ? Et encore à la Libye qui, comme ses voisins du Maghreb, utilise les migrants comme monnaie d'échange

pour obtenir une position privilégiée dans les négociations internationales ?

Il est à craindre que la réaction des autorités face à cette nouvelle tragédie soit, une fois encore, d'instrumentaliser ces événements dramatiques, sans considération des causes réelles qui poussent les migrants à prendre des risques mortels pour rejoindre l'Europe, afin de justifier le durcissement des contrôles.

On doit craindre aussi, sur cette portion de frontières maritimes, les effets du projet italien d'externaliser les opérations de patrouille le long des côtes libyennes, qui ne feront qu'augmenter le nombre de tragédies en mer et de mises en péril des personnes refoulées dans ce pays de non-droit qu'est la Libye.

Migreurop demande que l'Union européenne, et notamment l'Italie, stoppe les négociations avec la Libye. A plus court terme, Migreurop demande que clarté soit faite sur ce naufrage, que les opérations de recherche continuent, afin que soit donné un nom à ces migrants pour qu'ils ne soient pas destinés, comme tous les naufragés de la migration, à l'oubli. N'en sont pas moins indispensables la poursuite et la condamnation des vrais responsables de cette véritable guerre que l'Europe a déclaré aux migrants, à ses frontières et au-delà.

www.migreurop.org



**Certains
chiffres font
état de
23 rescapés,
21 cadavres
repêchés et
plus de
500 disparus**

**« la commission populaire sur les mesures
sécuritaires » en matière d'immigration rendit !**

Vous vous rappelez peut-être de cet événement qui a eu lieu en avril 2006 au CEDA à Montréal ?

Trois jours de témoignages et d'analyses livrés par des centaines de personnes sur leur expérience comme réfugié, immigrant, sans-statut, autochtone, militant face à l'État et ses politiques de contrôle et de répression. Un rapport en est sorti quelques mois plus tard, une masse d'informations à la fois fascinantes et révoltantes. (voir : www.peoplescommission.org/rapport.php).

Depuis, un projet d'éducation populaire sous forme de bd était en gestation et il va voir le jour bientôt à l'occasion de la « renaissance » de la Commission populaire. Depuis l'automne dernier, des individus et membres de différents groupes impliqués dans le mouvement pour les droits des migrants et migrantes se sont réunis pour faire le point sur la lutte contre les mesures répressives et sécuritaires des gouvernements. Une volonté d'avoir un réseau d'échange, de mise en commun et de discussion s'est avérée importante, tout en ouvrant la porte à l'organisation de campagnes autonomes. D'ailleurs le « projectfly-home » concernant Aousfian Abdelrazik est une initiative de ce « nouveau » réseau. Plusieurs projets sont en chantiers dont une version 2009 des audiences sur les mesures « sécuritaires ».

Pour informations :
www.peoplescommission.org



**Je suis d'ici, d'ailleurs et
surtout, de nulle part.
Je suis de partout et
j'emmerde
toutes ces frontières.**

**Celles des États, celles des
villes privées mais aussi
celles dans nos têtes qui
nous empêchent de courir
et de vivre enfin libres.**

Et toi qui est aussi moi ?

Que veux-tu ?

suite de la page 4

retirer presque toutes ces conditions. Ces hommes, doit-on le rappeler, n'ont jamais été trouvés coupables de quoi que ce soit, n'ont jamais vu la preuve retenue contre eux, n'ont jamais eu droit à un véritable procès. Mais jamais ils n'ont baissé les bras !

Sécurité nationale. Terrorisme. Ces deux concepts font peur. Et avec raison. C'est précisément dans ce but que les États les utilisent à tout bout de champs : faire peur. Faire peur pour mieux contrôler, policer, diviser. C'est bien de cela dont il s'agit : créer et alimenter la peur de l'autre. Et cela porte un nom : racisme. Arar, Almalki, El Maati, Nureddin, Abdelrazik, Almrei, Charkaoui, Harkat, Mahjoub, Jaballah... Et si c'était Tremblay, Coutu, Toupin, Dupuis, Martin ? Nous serions des millions à crier à l'injustice et à demander la tête de ce gouvernement.

À l'instar des quelques 180 canadiens qui se sont levés pour affirmer haut et fort leur indignation et leur appui à Aousfian Abdelrazik, levons-nous pour affirmer haut et fort notre refus d'un système de justice raciste à deux vitesses. Parce que si NOUS ne le faisons pas, QUI le fera. Parce que si NOUS ne le faisons pas, QUI sera le prochain ?

Pour en savoir plus :

Coalition Justice pour Adil Charkaoui
www.adilinfo.org
Campagne pour la fin des procès secrets au Canada
www.homesnotbombs.ca
Comité Justice pour Mohamed Harkat
www.justiceforharkat.com
Projet retour au bercail
www.peoplescommission.org/abdelrazik_fr.php